

La loi donne raison à Maryvonne ! Résistants, agissez ! Par Louise Marie Michel

écrit par Louise Marie Michel | 10 mai 2015



Christine, j'approuve totalement [ton texte](#). J'ai personnellement envoyé plusieurs mails à la mairie, au préfet, d'autant plus que ces racailles se retranchent devant une fausse loi, illégale, bien sûr, celle dite « des 48 h ». ce n'est pas moi qui le dis, mais le sénat :

<http://www.senat.fr/questions/base/2012/qSE0120701067.html>

j'en ai informé illico le prefet et la mairie, pour leur dire d'agir...

On voit comment ils le font !!! Laxisme car en fait ils ne savent qu'en faire de ces racailles !!!

J'aimerais profiter de ton « audience » pour demander aux personnes qui lisent cet article : mobilisez vous en écrivant a la maire et au préfet avec le lien de l'article du sénat et ainsi exiger l'expulsion immédiate de ces squatteurs...

Mais pas seulement, il faut passer à « après », quand ils seront délogés... Combien de volontaires pour réhabiliter cette maison totalement dégradée ???? Il faudra des pros, qui enverront la facture à la Mairie puisqu'elle tolère le squat : elle l'a assez dit dans la presse !!!!

On ne lâche rien, Maryvonne DOIT rentrer chez ... MAINTENANT ET TOUT DE SUITE, cela suffit comme cela la doctrine à deux balles des pauvres gens qui n'ont rien ... Lève toi au lieu de fumer le cannabis et va faire la plonge, ou balayer les rues, saleté de squatteur !

Louise Marie Michel